

NOTE DU TRESORIER A L'ASSEMBLEE GENERALE

Pour maintenir la séparation des comptes entre Reporters sans frontières et Reporters sans frontières International et conserver les modalités de présentation précédemment adoptées, seules les données relatives à la première entité, sur laquelle l'assemblée générale est appelée à se prononcer, sont détaillées dans ce rapport. Néanmoins, les comptes de Reporters sans frontières International, dont le budget (total des charges) s'établit en 2019 à 59 K€ (soit en baisse par rapport à l'exercice précédent où il s'établissait à 61 K€), sont disponibles sur simple demande.

Situation générale de Reporters sans frontières

L'exercice 2019 a été marqué principalement par 3 éléments significatifs :

- L'augmentation de la part des recettes d'origine privée s'expliquant principalement par :
 - les revenus en provenance des fondations qui sont en augmentation de 635 K€ par rapport à 2018 et représentent 20% du total des ressources d'exploitation de l'exercice,
 - la réception du Dan David Prize assorti d'une dotation financière de 396 K€ (\$450K).
- La diminution des charges liées à l'assistance de 236 K€ par rapport à l'exercice précédent qui ne reflète pas une diminution des actions de soutien envers les journalistes et organisations mais le fait que depuis 2019 sont distinguées :
 - Les bourses individuelles et le soutien média d'une part pour un total de 223 K€,
 - Les subventions en soutien à des organisations partenaires œuvrant sur le même mandat que RSF à hauteur de 247 K€.

Soit un total de soutien direct de 470 K€ contre 525 K€ en 2018. Il convient de rappeler que l'année 2018 avait été une année hors norme car RSF avait bénéficié d'une subvention exceptionnelle dans le cadre de sa participation au projet Protect Defenders (projet en consortium financé par l'IEDDH).

- L'augmentation des charges de frais généraux de 59 K€ qui recouvre deux évolutions contraires : une baisse des charges de plus de 30 K€ et l'absence de reprise de provision alors qu'une reprise de provision pour litige de 100 K€ avait été constatée en 2018.

Grands agrégats

Le total des produits d'exploitation s'est élevé en 2019 à 6 869 K€ et le total des charges d'exploitation à 6 678 K€, soit un résultat d'exploitation de 191 K€ (vs un résultat d'exploitation de 37 K€ pour l'exercice précédent).

Le résultat de l'exercice 2019 est un excédent de 131 K€ (perte de 72 K€ l'année précédente). **Après affectation cet excédent, le compte de réserve pour projet associatif s'élèvera à 2 184 K€ euros contre 2 053 K€ au 31 décembre 2018.**

Pour mémoire, à ces éléments comptables, certifiés dans le rapport du commissaire aux comptes, s'ajoutent les données issues de l'exécution budgétaire, présentées dans le souci d'une meilleure compréhension du rôle de chaque département.

L'établissement des comptes reporting repose sur les mêmes méthodes budgétaires que les années précédentes, soit les mêmes principes de retraitement des données comptables, principalement :

- présentation de la commission de régie publicitaire en moins du chiffre d'affaires,
- présentation des charges financières relatives aux locaux sur la ligne « locaux » et non dans le résultat financier,
- non prise en compte des 50 K€ refacturés à RSF International, car neutralisés par une charge équivalente.

En 2019, les produits d'exploitation tels que présenté dans les comptes reporting atteignent donc 6 790 K€ alors que le total des charges d'exploitation s'élève à 6 631 K€.

Explication de la composition des produits et des charges

Évolution des postes de produits

Au total, les **ressources propres** (ie les activités commerciales) atteignent cette année 1 719 K€ contre 1 448 K€ en 2018. Pour analyser cette augmentation, il convient en premier lieu de retraiter les écritures de variation de stock (et de reprise/dotation de provision le cas échéant) qui viennent impacter positivement

les recettes à hauteur de 363 K€ en 2019 et à hauteur de 48 K€ en 2018 (à noter que l'impact sur le résultat est quant à lui nul puisque les stocks sont entièrement dépréciés). Ce montant de 363 K€ en 2019 s'explique par des réductions de stocks significatives ayant pour objectif de diminuer les coûts de stockage par notre partenaire Presstalis.

Ce retraitement effectué, les ressources propres s'élèvent à 1 356 K€ en 2019 contre 1 400 K€ en 2018 et représentent 20 % des ressources d'exploitation (vs 24 % en 2018).

Plusieurs éléments sont à noter concernant la vente d'albums :

- les ventes directes sont en diminution de 15 K€ sur l'exercice,
- les ventes à l'étranger sont en diminution de 16 K€. A l'étranger, les deux pays où les ventes de l'album sont les plus significatives sont la Belgique et l'Espagne.
- les ventes sur les réseaux partenaires Presstalis et Interforum sont stables à 1 019 K€,
- les recettes publicitaires (CA net après commission de régie) sont en recul de 30 K€ et s'établissent à 142 K€.

Ces évolutions négatives sont partiellement compensées sur l'exercice par deux types de produits :

- une reprise de provision clients à hauteur de 40 K€ (dont 37 K€ de créances douteuses de plus de 10 ans passées en perte),
- la vente d'anciens exemplaires lors du destockage à hauteur de 7 K€.

Concernant les **publications**, les ventes cumulées (hors ventes directes et étranger) des trois albums de RSF publiés sur l'exercice se sont établies à environ 96 000 exemplaires sur l'exercice 2019, soit une diminution de près de 20 000 exemplaires par rapport au 3 titres publiés au cours de l'exercice précédent. La stabilité du chiffre d'affaire reconnu malgré cette baisse du nombre d'exemplaires vendus s'explique par les écritures comptables de fin d'année visant à reconnaître le chiffre d'affaire au pro-rata du nombre de jours de commercialisation sur l'exercice.

Les recettes liées au **mécénat** d'entreprise sont en légère hausse sur l'exercice : le total des produits comptabilisés à ce titre s'élève à 78 K€ contre 22 K€ en 2018, soit une augmentation de 56 K€ et proviennent :

- pour 72 K€ des gains suite à la participation à l'émission de TF1 « Qui veut gagner des millions »
- pour 6 K€ du produit d'une vente aux enchères.

Les **dons issus de la générosité du public (dons et cotisations)** sont eux en légère hausse, passant de 461 K€ en 2018 à 473 K€ en 2019, soit une augmentation de 3% (+12 K€).

Un **legs** de 10 K€ a été encaissé sur l'exercice (aucun au cours de l'exercice précédent).

Enfin, il est important de noter que le **bureau RSF USA** n'a pas contribué au titre de l'exercice 2019 aux ressources du département. Pour mémoire les contributions des années précédentes se sont établies : 44 K€ en 2018, 88 K€ en 2017, 0 K€ en 2016 et 177 K€ en 2015.

Les dotations financières liées à des distinctions (ou prix) attribuées à RSF pour souligner l'impact de son action sont en 2019 très significatives puisqu'il s'agit principalement du Dan David Prize assorti d'une dotation de \$450K soit 396 K€ à la date d'encaissement. Un autre prix a été reçu sur l'exercice pour 7,5 K€.

La **part du mécénat et de la collecte** dans les produits s'élève ainsi à 14 % du total des produits d'exploitation en 2019 (inclus la collecte auprès du grand public en France et à l'étranger, les cotisations, le mécénat d'entreprise, les legs ainsi que les partenariats financiers autour du prix annuel de Reporters sans frontières), soit une proportion de revenu en forte hausse par rapport à l'année 2018 (9 %).

Les **subventions publiques** représentent cette année 41 % des ressources d'exploitation de l'association, contre 54% en 2018. En valeur, le montant des subventions publiques reçues et reconnues en produits sur l'exercice s'établit à 2 764 K€ contre 3 098 K€ en 2018, soit une diminution de 334 K€. 85% de ce

montant est constitué des subventions allouées par l'Union Européenne (812 K€), Sida (1 014 K€) et l'afd (519 K€).

Les recettes issues des **fondations** représentent cette année 20 % des ressources d'exploitation de l'association, tandis qu'elles en concentraient 12 % en 2018. Le montant des produits reconnus s'élève à 1 332 K€ au titre de 2019, soit un chiffre en forte hausse par rapport à 2018 (697 K€). Cette augmentation s'explique principalement par le don reçu de Craig Newmark Philanthropies à hauteur de \$1M, soit 891 K€ à la date de réception. Ce don a été reçu en soutien au développement de l'initiative JTI (Journalist Trust Initiative) et a été utilisé en ce sens sur une période de 18 mois (janvier 2019 – juin 2020). La part utilisée au titre de 2019 et donc reconnue en produit s'est élevée à 599 K€.

Enfin, si les **espaces publicitaires offerts** sont toujours traités en dehors du budget de l'association, il ne faut pas oublier qu'ils représentent un appui considérable et ont atteint, sur l'exercice 2019, 207 K€ pour leur partie valorisable (contre 290 K€ en 2018).

Évolution des postes de charges

Les **charges de personnel** sont en forte augmentation à 2 843 K€ vs 2 624 K€ en 2018, soit une augmentation de 219 K€. Les postes salaires bruts, charges sociales, indemnités de fin de CDD et indemnités de départ expliquent cette hausse à hauteur de 180 K€.

Le poids de la masse salariale globale (salaires, taxes et indemnités et coûts afférents) s'élève à 43 % des charges d'exploitation de l'association contre 45% en 2018.

A noter également par rapport à 2018 :

- une augmentation des honoraires de 14 K€ expliquée principalement par un nombre de recrutements plus importants,
- des charges liées à la formation professionnelle de 28 K€ en augmentation de 10 K€ par rapport à l'exercice précédent.

Les charges imputables au département des **programmes** (anciennement département de la recherche) s'élèvent à 1 115 K€, représentent 17 % des charges d'exploitation (vs 13% en 2018) et sont principalement composées :

- des contributions versées au **réseau de correspondants** pour 177 K€ (hors radio Erena) soit une hausse significative par rapport au total de 145 K€ en 2018 (et 107 K€ en 2017),
- des **coûts de traduction** en légère baisse, puisqu'ils s'établissent à 88 K€ contre 103 K€ en 2018,
- **d'honoraires liés aux audits et évaluations** de projets financés par des bailleurs de fonds à hauteur de 19 K€ contre 17 K€ l'année précédente (4 projets financés par des subventions publiques audités sur l'exercice dont 1 pour lequel les honoraires sont payées au niveau du secrétariat du consortium gérant le projet),
- de **prestations de service** pour 263 K€ contre 141 K€ en 2018. En 2019 ces prestations ont principalement concerné :
 - o la mise en place de l'outil de gestion ERP à hauteur de 79 K€,
 - o le renforcement de capacité des partenaires et l'accompagnement genre des équipes pour 43 K€,
 - o des activités de plaidoyer pour un total de 128 K€ dont 106 K€ ont concerné la Journalism Trust Initiative (JTI) et 16 KE la stratégie contentieuse.
- des coûts liés aux **déplacements et missions** pour 295 K€, contre 286 K€ en 2018. Dans cette rubrique apparaissent notamment les coûts liés à l'organisation des formations dispensées sur les thèmes de la sécurité physique, de la cybersécurité, du journalisme, de la couverture des échéances électorales et également les réunions régionales du réseau de correspondant. En 2019, cette rubrique a également été impactée par l'initiative JTI à hauteur de 98 K€.
- des **subventions versées aux organisations partenaires** pour 247 K€ au titre de 2019. Ces subventions, correspondant à un soutien en terme de renforcement de capacités de ces opérateurs locaux, étaient jusque ici reportées dans la catégorie assistance.

Les charges imputables aux coûts des **bureaux** s'élèvent à 501 K€ (vs 429 K€ en 2018), représentent 7,6 % des charges d'exploitation, soit un niveau stable par rapport à 2018, et sont composées principalement des coûts liés aux bureaux de Taipei (149 K€), de Londres (105 K€ compensés à hauteur de 43 K€ par la subvention DFID reportés dans la catégorie subvention), de Rio (98 K€), Tunis (59 K€), de Bruxelles (37 K€) et enfin des charges liées au bureau de Dakar depuis le démarrage de ses activités en janvier 2019 (32 K€).

Les charges relatives à l'**assistance** sont en forte baisse et s'élèvent à 427 K€ (- 236 K€). Comme souligné quelques lignes plus haut, cette baisse s'explique par le reclassement des activités de soutien des partenaires de terrain dans les activités de renforcement des capacités reportées dans la catégorie des programmes/opérations.

Elles représentent 6,5 % des charges d'exploitation vs 11,5% en 2018 et sont composées :

- pour 243,5 K€ des bourses d'assistance aux journalistes et aux médias (hors organisations partenaires) ,
- pour 183 K€ de charges imputables au projet Radio Erena (vs 138 K€ en 2018).

Les charges relatives au poste **communication/sensibilisation** s'élèvent à 284 K€ contre 222 K€ pour l'année précédente, représentant 4,3% des charges d'exploitation et sont principalement composées de :

- 90 K€ de coûts liés aux campagnes et opérations contre 86 K€ en 2018,
- 87 K€ de charges imputables à l'organisation d'événements et d'opérations spéciales (notamment prix RSF, forum de la démocratie à Strasbourg, Bayeux),
- 62 K€ de charges imputables à l'évolution et à la maintenance du site Internet de l'organisation ainsi qu'à la création du nouveau site internet et du web tool JTI (pour un total de 41 K€) et aux outils de monitoring des reprises presse et réseaux sociaux.

Les charges relatives au poste **activité commerciale** s'élèvent à 983 K€ (hors impôt sur les sociétés) contre 711 K€ en 2018, représentent 15% (12% l'année précédente) des charges d'exploitation et sont principalement composées :

- pour 416 K€ des coûts liés à la conception et à la fabrication des albums, soit un montant en nette diminution par rapport à 2018 (512 K€ soit - 96 K€): cette baisse s'explique principalement par le changement d'imprimeur de l'album et l'absence en 2019 d'achat de papier supplémentaire comme cela avait été le cas pour l'album Pesquet en 2018,
- pour 48 K€ des frais facturés par les réseaux de distribution et principalement les frais de stockage Presstalis, coûts en baisse par rapport à l'année précédente (56 K€) du fait de la réduction de stock décidée mi 2019,
- pour 85 K€ du coût des espaces publicitaires achetés pour promouvoir l'album, en hausse de 30 K€,
- pour 363 K€ de la charge liée à la variation de stock et à la dotation pour dépréciation du stock (charge annulée en totalité par la comptabilisation de la production stockée et la reprise de provision concernant les exemplaires écoulés des anciens albums). L'année dernière, l'impact de ces écritures était de 48 K€,
- pour 44 K€ de l'impact du passage en perte de créances anciennes (compensé par la reprise de provision d'un montant équivalent et donc sans impact sur le résultat),
- enfin, il est à souligner que depuis octobre 2019, les expéditions liées à la boutique en ligne ont été externalisées à un prestataire spécialisé.

Les charges relatives au poste **mécénat** sont en légère augmentation et s'élèvent à 66 K€ (contre 52 K€ en 2018), soit 1 % des charges d'exploitation (vs 1% en 2018) et sont principalement composées des coûts de collecte auprès du grand public (ie d'impression/routage de mailings ainsi que de coût de collecte en ligne) qui s'élèvent à 45 K€ (montant en baisse vs 2018 : 44 K€). L'augmentation du poste s'explique par des coûts de participation à des séminaires spécialisés (+ 5 K€) et une augmentation du budget déplacements.

Les **charges liées aux locaux** (charges financières de remboursement de l'emprunt, dotations aux amortissements des locaux et des aménagements et charges de copropriétés) sont stables à 171 K€. Ces charges représentent ainsi 2,6 % des charges d'exploitation au titre de l'exercice 2019, soit un poids légèrement plus faible par rapport à l'année précédente (3%). A noter que le taux de l'emprunt contracté en 2007 (taux de 4,30%) pour financer l'achat des locaux a été renégocié en 2015 (2,30%) et à nouveau en 2019 (1,27%).

Le montant des **frais généraux, hors locaux**, s'établit à 226 K€ (soit 3,4 % du total des charges d'exploitation de l'exercice, % et montant en forte augmentation vs 2018 : +59 K€).

Ce poste est principalement composé :

- de prestations de service pour 32 K€ vs 31 K€ en 2018,
- d'honoraires experts-comptables et CAC (hors vérification de projets) pour 40 K€ vs 28 K€ en 2018 (revue semestrielle et travaux complémentaires confiés au cabinet d'expert-comptable),
- d'autres honoraires pour 14 K€ vs 11 K€ en 2018 (dont 10 K€ d'honoraires d'accompagnement au projet de réorganisation interne).
- charges de télécommunication et d'affranchissement pour 56 K€ (téléphone, Internet et machine à affranchir) contre 70 K€ en 2018, baisse expliquée principalement par le changement de prestataire de téléphonie et la baisse des coûts liés à l'affranchissement (externalisation de l'envoi des dossiers de presse albums et des commandes boutiques de fin d'année),
- frais de repas et de déplacement pour 23 K€ contre 37 K€ en 2018,
- frais bancaires et de Western Union pour 19 K€ contre 22 K€ en 2018,
- dotation aux amortissements non liées aux locaux pour 21 K€ en 2019 (contre 12 K€ en 2018, impact de l'amortissement du site internet),
- produits divers s'élevant à 13 K€ (contre 107 K€ en 2018 dont près de 100 K€ de reprise de provision d'exploitation).

Enfin, il est à noter que le montant de la cotisation d'équilibre versée à Reporters sans frontières International s'établit, au titre de l'année 2019, à 9 K€ (hors les 50 K€ de refacturation) vs 10 K€ en 2018 et couvre principalement :

- les charges de déplacement des représentants des sections pour assister au conseil international qui a eu lieu en septembre 2019 ou à divers groupes de travail,
- les coûts liés à l'organisation du Conseil international.

En conclusion et en guise de perspectives pour 2020, soulignons que RSF va continuer à travailler :

- à l'amélioration de son organisation et de son efficacité interne : en décembre 2018 a été sélectionné un outil informatique dédié (ERP) visant à simplifier et à améliorer le suivi et la mesure d'impact des projets RSF. L'année 2020 verra l'outil entrer en production,
- à son développement international et à l'autonomisation financière progressive de ses différents bureaux à l'étranger,
- à la diversification de ses ressources qui reste une priorité et notamment via les recettes provenant des fondations, du mécénat et des legs & donations.

Jean-Michel Boissier

Trésorier de Reporters sans frontières